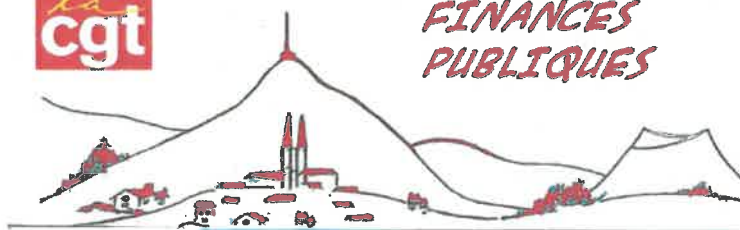




**FINANCES
PUBLIQUES**



Compte rendu du CDAS du 15 juin 2021

Pour des soucis sanitaires bien connus de tous, la réunion se déroule en audio et en mode restreint pour permettre à chacun d'être audible par tous.

Le 1^{er} point du jour est la désignation de la CFDT comme secrétaire adjoint.

Le 2^{ème} point du jour est l'approbation à l'unanimité du PV du 20 novembre 2020.

Le 3^e point porte sur le compte rendu annuel d'activité 2020 du CDAS.

Les bénéficiaires de l'action sociale sont en légère augmentation tant pour les actifs du fait d'arrivées de stagiaires, que pour les retraités ainsi que pour les enfants.

L'implantation des services va beaucoup évoluer au cours de l'année 2021, conséquence du NRP (nouveau réseau de proximité) et de la suppression de bon nombre de services.

Le restaurant des finances situé sur le site de Berthelot a été fermé en 2020 pour cause de rénovation, les RIA et conventionnés n'ont pas connu de changement en nombre.

La crise du covid et le télétravail ont eu pour effet la baisse drastique du nombre de repas servis.

Les titres restaurants ont légèrement diminué en nombre.

Le SG n'a pas souhaité communiquer le nombre de bénéficiaires de l'EPAF.

Les berceaux, essentiellement dédiés aux élèves de l'ENFIP, ont diminué en octobre 2020 du fait de l'absence d'élèves en présentiel : avec la fermeture de l'annexe, de 32, ils sont passés à 24. A priori, les 8 berceaux seraient à nouveau ouverts avec la nouvelle promotion s'il y a un retour des cours en présentiel.

Le Président du CDAS entend organiser une réunion en fin d'année qui sera dédiée à la restauration administrative.

Le 4^{ème} point du jour porte sur le compte rendu annuel d'activité 2020 du service social

Durant la crise sanitaire, le service social a vu ses modes de fonctionnement modifiés : moins de présence sur les sites, nouvelle modalité de saisie du service social.

Le service social et plus particulièrement les assistantes sociales ont agi pour garder le lien avec les agents fragiles et les soutenir pour traverser la crise.

Les actions dans le domaine de la santé portent en majorité sur les aspects psycho-sociaux (43%) ainsi que sur les conséquences administratives, statutaires et sociales (34%) soit 77 %. Selon la CGT cela montre clairement l'impact négatif de la crise et des réformes de notre administration (restructuration/ fermeture de service) sur la santé des agents.

Dans le domaine de la vie familiale, les confinements successifs et la crise en général ont eu des répercussions sur les couples et les familles. En effet, on constate un accroissement important des demandes d'accompagnement pour séparation, divorce et leurs conséquences. Les services sociaux ont également constaté une augmentation des situations liées aux violences familiales et aux problématiques liées à l'enfance.

Les aides pécuniaires octroyées par les services sociaux ont connu une baisse de plus de 50 %. Cette baisse est due essentiellement à l'absence des stagiaires de l'ENFIP en présentiel.

Ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils ont économisé sur les frais de déplacement/logement/repas. Mais le fait que l'action sociale n'a pas pu être aussi présente sur site du fait de la crise sanitaire, n'a-t-elle pas eu également un impact sur ce sujet ?

Le 5^{ème} point du jour porte sur les orientations de l'action sociale ministérielle pour 2021

Le réseau des délégations départementales de l'action sociale s'est constitué autour des conseils départementaux de l'action sociale (CDAS), instances de dialogue social inter-directionnelles. Il est constitué de 103 délégués départementaux.

La Direction Générale considère que les tâches de ces délégués a beaucoup diminué en raison de la baisse générale des effectifs, de la dématérialisation de la gestion de nombreuses prestations et du déploiement de Chorus. Une

réflexion est donc menée sur la mise en œuvre d'un réseau régional. A ce jour, nous n'avons pas connaissance du sort qui sera réservé aux délégués départementaux.

En tout état de cause, pour la CGT, la régionalisation de l'action sociale est inacceptable. Elle reviendrait à supprimer un grand nombre de postes de délégués départementaux. Leurs missions exercées à l'échelon régional s'en trouveraient affectées. Au niveau local, on perdrait leur travail de proximité : préparation et mise en œuvre des actions financées sur les crédits d'actions sociales, suivi de la restauration locale, etc.

Concernant la gouvernance de l'action associative (ATSCAF, ALPAF, AGRAF...) : le projet de fusion est abandonné et on se dirige vers une structure faitière.

La réforme de l'action sociale porte également sur la gestion des résidences de vacances ou de résidences hôtelières (parc EPAF).

L'association « Education Plein Air Finances » (EPAF) a été créée en 1956 pour assurer des prestations de vacances loisirs pour les familles et des colonies pour les enfants des agents des ministères économiques et financiers. Elle gère aujourd'hui 21 résidences mises à disposition par l'État qui en est propriétaire. Au sein de ces résidences, EPAF a réalisé 174 000 nuitées en 2019.

Des audits et études réalisés sur ces résidences ont permis de conclure que des travaux d'investissement importants sont à réaliser pour maintenir à niveau leur exploitation.

La solution envisagée par la Direction Générale est la vente pure et simple de l'ensemble des sites, en recentrant l'activité d'EPAF sur la réservation de séjours auprès de prestataires externes.

Là encore, pour la CGT, cette décision est inacceptable. Il revenait à l'État, propriétaire des bâtiments, de les entretenir pour qu'ils correspondent aux attentes des agents et que leur fréquentation reste importante. Aujourd'hui, il doit fixer un programme pluriannuel de travaux immobiliers pour que ces résidences restent attractives.

En vérité, derrière les prétextes de mutualisation et de réorganisation avancés par nos administrations, se cache, comme à l'accoutumée, une réforme dont l'objectif est purement budgétaire.

En cette période critique, tant du point de vue sanitaire que du point de vue social (augmentation importante du nombre de familles en difficulté morale et/ou financière), l'action sociale est plus que jamais primordiale au sein de nos ministères.

La CGT s'oppose à toute réforme de l'action sociale qui causerait un démantèlement des services de l'action sociale (facteur de perte d'emplois), qui occasionnerait une dégradation du service rendu pour nos agents (et leur famille) et qui serait source de déshumanisation du fait de la perte de nos antennes locales.

Suite au Comité Technique Ministériel du 21 mai 2021 sur l'avenir de l'EPAF et alors que l'appel à repreneur devait intervenir dans les jours qui suivaient, face aux diverses interventions des fédérations, la Secrétaire Générale a concédé à un moratoire de fait, sans toutefois abandonner à ce stade son projet initial.

Le 6ème point du jour porte sur le budget 2021

Le budget au niveau local est une année de plus en baisse, en effet il passe de 56 484 € à 53 660 € pour 2021 soit seulement 50 440 € avec la réserve obligatoire de 6 %.

Le budget a été accepté sur les bases présentées par la Délégation départementale et qui pourra évoluer avec le contexte sanitaire :

- l'arbre de Noël prévu le 15/12/2021 sans l'animation hall (sculpture sur ballon, maquilleurs) ;
- la sortie puy du fou de cette année ainsi que l'avance de 3 500 € pour la sortie du Puy du Fou de l'année 2022 ;
- les sorties spectacles ;
- la sortie familiale au PAL du 11/09/2021 avec 2 bus pour un montant de 3 800 € ;
- la sortie des retraités à Roanne du 23/09/2021 ;
- la sortie cabaret pour les retraités du 18/11/2021 ;
- la sortie adulte Karting du 2/10/2021 pour 40 personnes ;
- une conférence sociale sur le handicap qui aurait lieu le 18/11/2021 qui reste à déterminer avec exactitude ;
- les actions récurrentes d'information et de prévention que sont la préparation à la retraite d'automne, les consultations psychologue et avocate.

Le dernier point à l'ordre du jour porte sur les questions diverses.

Aucune question diverse n'a été abordée.

Une nouvelle fois, nous rappelons aux agents qui rencontrent des difficultés dans leur vie personnelle et/ou sur leur lieu de travail qu'ils n'hésitent pas à contacter un militant CGT, les assistantes sociales ou le médecin de prévention.

Les représentants du personnel CGT :

présents titulaires : Agnès PASSEMARD, Mathilde POMBO et Cyrille RISCH

présentes en tant que suppléantes : Joelle BEUZIT et Sabine MONTEILLET